

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

25/10/2018

A 17h30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 02 juillet 2018
2. Installation des différents conseils et commissions
3. Résultats au DNB - session 2018
4. Bilan de la rentrée scolaire 2018-2019 : structure, effectifs, travaux
5. Projet d'établissement : 2018-2022
6. Projets pédagogiques et éducatifs 2018-2019
 - Voyages
 - Sorties et projets divers
7. Activités péri-éducatives 2018-2019
8. Logement de fonction
9. IMP
10. Questions diverses
 - a. Mise en place de structures d'aide aux enfants en difficulté au sein de l'établissement ? (GIPE) ?
 - b. Nouveaux rythmes scolaires
 - ✓ Réflexions (GIPE)
 - ✓ Les parents se sentent écartés de la prise de décision concernant les nouveaux rythmes scolaires : est-ce que le GSU Balzac compte organiser un sondage sur le sujet, à l'instar de ce qui a été fait sur Rabat ? (APEK)
 - c. Une cantine est prévue dans une tranche future de travaux, ce problème est important pour les parents, et nous souhaiterions en connaître les délais. (APEK)
 - d. Inquiétudes par rapport au niveau de français des élèves au vu des résultats du DNB en français. (GIPE)
 - e. Les parents des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} attendent les réunions avec l'équipe pédagogique comme chaque année. (APEK)

Monsieur Laclaverie est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Fechtali lit une déclaration liminaire, jointe en fin de procès-verbal.

1. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 02 juillet 2018

Le projet de procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Installation des différents conseils et commissions

La composition des conseils du 2nd degré et de discipline est arrêtée comme suit (**T = titulaire**, S = suppléant).

Conseil du 2nd degré

Administration 3 sièges	Personnels		Parents d'élèves 2 sièges	Elèves 1 siège
	Enseignants 2 sièges	Administratifs et de service 1 siège		
Principal	-T : El Asri -S : Héry	-T : Benattou Khantach -S : Flahaut	-T : Fechtali -S : Hafid	-T : Bouanani M. -S : Grattepanche M.
CPE	-T : Tlidjane-Deklerc -S : Belemlih		-T : Miss -S : Ait Benalla	
DAF ou suppléant : gestionnaire				

Conseil de discipline

Administration 3 sièges	Personnels		Parents d'élèves 3 sièges	Elèves 2 sièges
	Enseignants 4 sièges	Administratifs et de service 1 siège		
Principal	-T : El Asri -S : Héry	-T : Benattou Khantach -S : Flahaut	-T : Fechtali -S : Ait Bella Belhadj	-T : Chokairi Inès -S : Abdouni Soukay.
CPE	-T : Tlidjane-Deklerc -S : Belemlih		-T : Miss -S : Bennani Sordo	-T : Mouhsine Layani H. -S : Brika Malak
DAF ou suppléant : gestionnaire	-T : Laclaverie -S : Taour		-T : Hafid -S : Ait Benalla	
	-T : Omari -S : Benkoula			

La commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire relève du conseil de groupement de gestion.

La commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels relève également du conseil de groupement de gestion.

3. Résultats au DNB - session 2018

Le Principal présente les résultats des élèves du GSU Balzac au DNB de la session 2017-2018.

Il profite de cette présentation pour féliciter les lauréats et remercier tous les personnels qui ont contribué, de près ou de loin, à ces résultats, à commencer par les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, mais aussi les ASEM, les personnels administratifs et aussi les agents de service.

Il ajoute qu'en dépit de l'échec d'une candidate, qui n'as pas été une mauvaise surprise, les résultats restent excellents.

ANNEE SCOLAIRE	GSU Balzac			
	Taux de réussite			
2014-2015	94%	Mentions		
		AB	B	TB
		30,50%	41,30%	15,20%
2015-2016	100%	Mentions		
		AB	B	TB
		31,00%	36,20%	15,50%
2016-2017	100%	Mentions		
		AB	B	TB
		19%	30%	46%
2017-2018	98%	Mentions		
		AB	B	TB
		26%	34%	34%
		(moy. Maroc 19%)	(moy. Maroc 34%)	(moy. Maroc 31%)

Le Principal précise que 35 élèves sur 49 ont obtenu ce DNB avec la mention « Option internationale Arabe ».

4. Bilan de la rentrée scolaire 2018-2019 : structure, effectifs, travaux

Le Principal présente un tableau synthétique de la structure et des effectifs. Avec 576 élèves GSU Balzac maintient le même nombre d'élèves que l'an dernier, à un ou deux près.

Le Principal souligne que des désistements et arrivées tardives en maternelle et CP ont nécessité un ajustement de la structure par rapport à ce qui avait été prévu en fin d'année dernière. La direction tient d'ailleurs à remercier les enseignantes des niveaux concernés, qui ont fait preuve de souplesse et d'une réelle capacité d'adaptation à cette occasion.

Degrés	Niveaux	Nombre de divisions	Effectifs	Garçons	Filles
Ecole primaire 341 élèves	MS	1	29	16	13
	MS/GS	1	27	12	15
	GS	1	29	12	17
	CP	2	36	18	18
	CE1	2	51	26	25
	CE2	2	57	32	25
	CM1	2	55	21	34
	CM2	2	57	32	25
Collège 235 élèves	6°	2	60	27	33
	5°	2	56	25	31
	4°	2	58	27	31
	3°	2	61	30	31
	Total	21	576	278	298

La gestionnaire dresse ensuite la liste des principaux travaux réalisés au cours de l'été :

- Travaux de reprise à la maternelle dans le cadre de la GPA
- Réfection des peintures dans 2 salles
- Réfection des acrotères et des casquettes (bâtiments Élémentaire et Collège)
- Rénovation et réaménagement de la salle de physique-chimie
- Enterrement des câbles de fibre optique
- Sécurisation du serveur
- Travaux de câblage de certaines salles au collège afin de les équiper de PC
- Rénovation et ré-aménagement de 3 salles du collège :
 - salle des professeurs
 - salle de permanence
 - salle informatique et de réunion

Le Principal tient par ailleurs à remercier la direction du Pôle de Rabat-Kénitra pour la dotation d'un poste de technicien, en charge de l'entretien et de la maintenance de premier niveau des bâtiments et équipements. Cela facilite la vie au quotidien de l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire.

5. Projet d'établissement : 2018-2022

Le Principal rappelle d'abord la démarche adoptée :

- nombreuses discussions et échanges fréquents à l'occasion des multiples réunions des différentes instances de l'établissement et de réunions ad hoc : conseil Ecole-Collège, conseil d'établissement, conseil d'école, conseil des maîtres, conseil pédagogique et conseils d'enseignement ;
- volonté de conduire une réflexion commune 1^{er} et 2nd degré, en intégrant pleinement la logique de GSU, d'où une évolution et un enrichissement de ce projet, au fur et à mesure des travaux des différentes instances, du 1^{er} et du 2nd degré, avec un travail important de réflexion conduit dans le cadre du conseil Ecole-Collège.

La méthode et le calendrier ont été les suivants :

- ✓ Elaboration d'un diagnostic : janvier – mars 2018
- ✓ Définition des principaux axes et objectifs : avril – juin 2018
- ✓ Précision des sous-objectifs, modalités de réalisation, exemples d'actions et projets, indicateurs et modalités d'évaluation : juillet – octobre 2018
- ✓ Présentation au service pédagogique de l'AEFE pour validation : octobre 2018

Le Principal présente ensuite le projet d'établissement, fruit de toutes ces réflexions (voir document joint), axe par axe.

La Directrice apporte des précisions sur le dispositif de co-enseignement mis en place cette année au primaire, dans le cadre des moyens de réalisation des objectifs de l'axe 2, le renforcement de la maîtrise des langues.

La Directrice apporte également des précisions sur le dispositif de « semaine des sciences », pour la réalisation des objectifs de l'axe 3, « bâtir une culture scientifique solide ».

Madame Hafid (GIPE) demande des précisions concernant la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Le Principal répond qu'il s'agit d'harmoniser et de standardiser le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers, entre le premier et le second degré, et de faire en sorte que les mesures d'adaptations soient appliquées au mieux dans toutes les disciplines au secondaire.

Monsieur Fechtali (APEK) demande si le précédent projet a fait l'objet d'une évaluation et suggère que le degré de réalisation du nouveau projet d'établissement soit mesuré en utilisant un diagramme de Gant. Le Principal répond que le précédent a fait l'objet d'une évaluation et que les principaux éléments de cette évaluation se retrouvent dans les constats. Pour l'évaluation du nouveau, le Principal rappelle qu'il s'agit d'abord d'un document de cadrage de l'action au quotidien, selon des grandes priorités, et que des bilans réguliers seront effectués afin d'en mesurer ses effets.

Madame El Asri confirme qu'un bilan annuel des actions est réalisé.

Ce projet d'établissement est soumis à l'approbation du CE : adopté à l'unanimité.

6. Projets pédagogiques et éducatifs 2018-2019

Le Principal présente les principaux projets pédagogiques du collège, ceux du Primaire seront présentés au Conseil d'école du 15 novembre prochain.

Le Principal présente d'abord les projets de sorties avec nuitées (voyages pédagogiques) :

- Classes de 5^{ème} : projet « Surf, parcours citoyen et avenir »
 - Aspects pédagogiques :
 - Surf
 - Citoyenneté et sensibilisation à l'environnement avec opération nettoyage de plage / partenariat avec la Surfrider Foundation
 - Vivre ensemble
 - Découverte de certains métiers de la lagune
 - Géographie : travail sur l'eau, la croissance démographique ...
 - Du 11 au 15 mars 2019
 - Tarif : 2800 drh
 - Ce tarif comprend : les repas, l'hébergement au centre « Surf Land », le transport en autocars, l'encadrement médical, les animateurs, les activités.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

- Classes de 3^{ème} : voyage culturel et linguistique en Angleterre (Londres, Windsor, Brighton)
 - Aspects pédagogiques :
 - Consolider et utiliser les acquis linguistiques et culturels :
 - Bain linguistique
 - Démarche pluri-disciplinaire (anglais, arts plastiques, documentation)
 - Du 10 au 15 février 2019
 - Départ en avion de Tanger, prise en charge et accompagnement par un organisme agréé sur place (Act Challenge), hébergement dans des familles)
 - Tarif : 7950 drh

Mamoune Bouanani s'inquiète de la qualité de l'accueil dans les familles.

Le Principal répond qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir : les familles sont sélectionnées sur la base d'un cahier des charges très précis et rigoureux, par un organisme certifié (Act Challenge), avec lequel nous avons déjà travaillé et qui avait alors donné pleine satisfaction.

Madame Hafid (GIPE) demande si le coût du visa est inclus dans le tarif. Le Principal répond qu'il n'est pas inclus.

Monsieur Fechtali (APEK) veut connaître la raison du départ depuis Tanger. Le Principal répond que c'est pour une question de coût du billet d'avion.

Madeline Grattepanche demande si les élèves pourront choisir leur binôme.

Le Principal répond que les élèves pourront formuler des souhaits mais ce sera l'équipe pédagogique et éducative qui aura le dernier mot sur ce point.

Madame El Asri demande si le SCAC peut interdire ce voyage, pour des raisons de sécurité.

Madame la Consule répond qu'en l'état actuel de la situation internationale, au Maroc et en Angleterre, il n'y a pas lieu de l'interdire. Si la situation devait évoluer défavorablement du point de vue de la sécurité, les autorités consulaires pourraient réviser leur position et éventuellement interdire ce projet.

Madame Hafid évoque la possibilité que des familles n'adhèrent pas au projet. Le Principal confirme que l'objectif est bien que tous les élèves partent, à tout le moins que les refus de partir ne soient pas motivés par des raisons financières.

Ce projet de voyage est adopté à l'unanimité

Le Principal présente ensuite une synthèse des projets pédagogiques notables au secondaire, au titre de l'année 2018-2019, classé par niveau et au regard des 3 premiers axes du projet d'établissement, qui ciblent plus directement les élèves, et que l'on retrouve dans la déclinaison du Projet d'établissement adopté ce soir.

Le Principal présente ensuite d'autres projets, qui concernent le GSU :

- ✓ Renouveau de l'opération « Silence ! On lit » ; compte tenu du succès de l'an dernier, le projet est étendu : 1 semaine par trimestre

Objectif :

- ✓ Donner le goût de la lecture

- ✓ Projet web-radio : début avril, appel à une intervenante qui viendra pendant 2 semaines travailler avec toutes les classes, pour la création et la diffusion en direct, via le web, de petites capsules audio de 3 à 5 mn et qui constitueront ainsi une grille de programmation radio sur une semaine ;
 - Mise en œuvre de projets de classes, disciplinaires ou inter-disciplinaires au cours de l'année ;
 - 1^{ère} semaine d'avril : préparation des enregistrements
 - 2^{ème} semaine d'avril : enregistrements et diffusion des émissions
 - Possibilité de ré-écouter pendant 6 mois les émissions, sur le web, sous forme de podcast

Objectifs :

- ✓ Donner une visibilité à tous les projets pédagogiques et motiver les élèves
- ✓ Formidable outil pour travailler sur l'axe 2 du projet d'établissement et notamment les compétences d'expression orale

7. Activités péri-éducatives 2018-2019

Le Principal dresse la liste des activités péri-éducatives proposées par les associations de l'établissement :

Association	Activité	Niveaux concernés	Créneau	Nombre inscrits
AS	Handbal benjamin	6 ^{ème} – 5 ^{ème}	Mercredi 15h-16h30	24
	Handball minimes	4 ^{ème} – 3 ^{ème}	Mercredi 13h30-15h	42
	Multisports benjamin	6 ^{ème} – 5 ^{ème}	Mercredi 13h30-15h	20
	Multisports minimes	4 ^{ème} – 3 ^{ème}	Mercredi 15h-16h30	17
	Tennis de table	6 ^e – 5 ^e – 4 ^e – 3 ^e	Jeudi 12h30 – 13h45	28
FSE	Club Lecture	6 ^e – 5 ^e – 4 ^e – 3 ^e	Lundi 12h30 – 13h45	23
	Club Magie	(6 ^e) – 5 ^e – 4 ^e – 3 ^e	Lundi 12h30 – 13h45	7
	Club Webradio	6 ^e – (5 ^e) – (4 ^e) – 3 ^e	Jeudi 12h30 – 13h45	8
	Atelier Chorale	6 ^e – 5 ^e – 4 ^e – (3 ^e)	Jeudi 12h30 – 13h45	10
	Atelier Création artistique	6 ^e – 5 ^e – (4 ^e) – 3 ^e	Jeudi 12h30 – 13h45	15

Mamoune Bouanani, monsieur Fechtali (APEK) et madame Miss El Biadi SPAEK) regrettent que le football ne soit pas proposé comme activité de l'AS.

Le Principal répond que ce programme, arrêté lors de l'assemblée générale de l'Association sportive, répond à des objectifs d'apprentissage et de découverte de certaines pratiques sportives et surtout à des préoccupations éducatives et de transmissions d'un certain nombre de valeurs. Le football, largement pratiqué ici, dans une logique souvent hyper-compétitive, ne répond pas à ces critères. Par ailleurs, cela permet aux associations de parent de proposer cette activité, sur le terrain mis à disposition par le GSU Balzac.

Le Principal présente les projets d'activités péri-éducatives proposées par les associations de parents d'élèves, avec mise à disposition de locaux ou plateaux sportifs :

Association	Activité	Niveaux concernés	Créneau	Nombre inscrits
APEK	Théâtre (gymnase)	CP-CE1-CE2 CM1-CM2-Collège	Lundi et vendredi 17h-18h30	
	Arts plastiques (salle A.P. 1aire)	MS / CM2 MS / CM2	Lundi 17h-18h30 Mercredi 14h30-16h	
	Danse (salle motricité)	MS / CM2	Mardi 17h-18h30	
	Chant et musique (s. motricité)	CE1 / 3 ^{ème}	Jeudi 17h-18h30	
	Football (terrain)	CM2 / 3 ^{ème} CE1-CE2-CM1	Mercredi 16h30-18h Samedi 10h – 12h	
GIPE	Expression corporelle	MS-GS-CP	Lundi et vendredi 16h-17h	
	Football	MS-GS-CP Cycle 3	Mardi 17h-18h30 Lundi ou jeudi 17h-18h30	

8. Logement de fonction

L'AEFE demande que soit présentée au 1^{er} CE de l'année la liste des logements de fonction concédés par l'établissement :

	Fonction	Nature de la concession	Type de logement
1	Principal - expatrié	Nécessité absolue de service	T4
2	Agent entretien - droit local	Nécessité absolue de service	T2
3	Agent entretien - droit local	Nécessité absolue de service	T2

9. Indemnités pour mission particulière

Il convient de présenter au 1^{er} CE de l'année la liste des indemnités pour mission particulières accordées au titre de l'année 2018-2019 :

Quotité	Nature de la mission	Personnel concerné
1	Référent ressources et usages pédagogiques du numérique	M. M'Rani Alaoui
0.5	Autre responsabilité (labo techno)	M. M'Rani Alaoui

L'attribution d'une IMP Référent ressources et usages pédagogiques du numérique est lié au projet de mise en place d'un ENT au collège, avec notamment une mission de formation et accompagnement des collègues par monsieur M'Rani Alaoui.

10. Questions diverses

a. Mise en place de structures d'aide aux enfants en difficulté au sein de l'établissement ? (GIPE)

Des dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire, du trouble d'apprentissage et du handicap existent et sont activés au GSU Balzac, quand cela est nécessaire :

- ✓ PPRE
- ✓ PAP
- ✓ PPS

Pour ce qui concerne l'accompagnement personnalisé au secondaire, le choix a été fait, lors de la mise en place de la réforme du collège à Balzac, d'une mise en œuvre à l'intérieur de chaque discipline. De nombreuses disciplines fonctionnent avec des groupes à effectifs réduits, soit en totalité (langues), soit partiellement, ce qui doit faciliter la mise en œuvre de cet accompagnement personnalisé.

Un dispositif d'AP spécifique en anglais réservé aux élèves de cursus long de 6^{ème} a été mis en place cette année et des heures d'accompagnement pour les devoirs sont éventuellement disponibles et mobilisables pour l'arabe.

Nous sommes conscients que des améliorations doivent être apportées, d'où l'axe 4 du nouveau projet d'établissement, avec un travail sur l'évaluation par compétences et la différenciation pédagogique qui doivent être menés et ainsi répondre à ce besoin et même, à terme, à faire en sorte que ce besoin n'existe plus.

b. Nouveaux rythmes scolaires :

- ✓ *Réflexions (GIPE)*
- ✓ *Les parents se sentent écartés de la prise de décision concernant les nouveaux rythmes scolaires : est-ce que le GSU Balzac compte organiser un sondage sur le sujet, à l'instar de ce qui a été fait sur Rabat ? (APEK)*

Le Principal rappelle un certain nombre de points :

- ✓ Il s'agit d'une année d'expérimentation et un bilan sera fait avant la fin de l'année ;
- ✓ les changements ont été décidés d'abord et avant tout à partir de considérations pédagogiques et liées au rythme des enfants (couchés tard, levés tôt, déséquilibre matin / après-midi ...) ;
- ✓ les parents ont été consultés :
 - Discussions APE et SCAC au cours de l'année dernière (madame Hafid)
 - Localement : discussions APE et direction de l'établissement / vendredi 8 juin
 - Présentation et discussion au conseil d'école
 - Présentation et discussion au conseil d'établissement, par le COCAC en personne (boycott de cette réunion par l'APEK)

Le Principal précise également que le sondage auquel il est fait allusion, sur Rabat, est une initiative d'une APE.

Il répond qu'il ne croit pas à la pertinence des sondages, surtout pour piloter un établissement scolaire. Il préfère utiliser les instances de l'établissement et le dialogue avec les associations de parents.

Enfin, le Principal propose aux APE de réfléchir avec lui à la mise en place d'un service de garde le matin de 8h à 9h, avec un nombre de places limité et une logique de priorités en fonction des situations familiales. Des locaux sont disponibles sur ce créneau.

Les deux associations de parents sont favorables à cette proposition et monsieur Fechtali (APEK) dit même être prêt à partager le local que l'APEK utilise pour la mise en place de ce service de garderie.

La mise en place de ce service aurait l'avantage de limiter le poids des considérations matérielles et logistiques des parents et de rester concentré sur les préoccupations premières qui ont abouti à ces nouveaux horaires : les rythmes de l'enfant et les conditions d'apprentissage des élèves.

c. Une cantine est prévue dans une tranche future de travaux, ce problème est important pour les parents, et nous souhaiterions en connaître les délais. (APEK)

Henri Estienne, le DAF du Pôle Rabat-Kénitra, et Pierre Labadie, le responsable de l'antenne immobilière Maghreb de l'AEFE, sont venus à Balzac la semaine dernière pour commencer à dresser l'inventaire des besoins et prendre connaissance du site.

L'étude sera lancée au cours de l'année 2019. On peut espérer un début des travaux en 2020 et une livraison pour la rentrée 2021.

d. Inquiétudes par rapport au niveau de français des élèves au vu des résultats du DNB en français. (GIPE)

Le principal présente des résultats comparés : élèves de Balzac / candidats du reste du Maroc.

En français, la moyenne des résultats des élèves de Balzac est légèrement supérieure à la moyenne des établissements de l'AEFE, de l'OSUI et des partenaires. Il ajoute deux points :

- ✓ ces résultats d'ensemble restent trop faibles cette année, peut-être en partie en raison d'un contenu d'épreuve plus « musclé » que les dernières années ;
- ✓ néanmoins, nous ne devons pas nous contenter de cela, et essayer d'améliorer ces résultats dans une discipline dont on sait qu'elle est capitale pour entrer dans les apprentissages de nombreuses autres disciplines, priorité que l'on retrouve dans l'axe 2 de notre nouveau projet d'établissement.

Monsieur Fechtali (APEK) souligne qu'il serait plus intéressant de s'intéresser aux écarts-types qu'aux moyennes. Le Principal va dans son sens. Les parents des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} attendent les réunions avec l'équipe pédagogique comme chaque année. (APEK)

e. Des réunions seront organisées ; nous sommes en train de réfléchir au meilleur format permettant d'enrichir la relation établissement / famille.

Des réunions seront organisées ; l'établissement est en train de réfléchir au meilleur format.

A l'étude : des rencontres parents-professeurs sous forme de rendez-vous individuels de 3 à 4 mn, avant les vacances de Noël, sur des plages banalisées de 15h à 18h par exemple, avec un système de rendez-vous générés et planifiés via Pronote.

Cela peut fonctionner, à condition que tout le monde respecte les horaires, à la minute près.

Le Principal reviendra vers les associations quand les équipes auront avancé sur les modalités concrètes de ce projet.

La séance est levée à 19h40.



Déclaration liminaire de l'APEK au Conseil d'établissement

Monsieur le Directeur de l'A.E.F.E.

Notre association APEK depuis maintenant quelques années, organise faute de garderie et de cantine au GSU Balzac de Kenitra, une garderie et une cantine de dépannage pour palier au vide et soulager la trentaine de familles qui n'ont pas la possibilité de récupérer leurs enfants entre midi et deux heures. Ce service garderie cantine, est offert gratuitement depuis le début de l'année à 4 élèves boursiers français. Nous avons l'espoir avec l'aide des services sociaux du consulat de France de Rabat et celle du lycée Descartes de trouver une solution pour le déblocage de la bourse de restauration accordée à ces 4 familles. Malgré la bonne volonté des uns et des autres, nos locaux n'ont pu être agréer par l'établissement. A la rentrée des prochaines vacances scolaires, notre association ne pourra financièrement plus prendre en charge ces 4 enfants. Nous avons l'espoir qu'une solution pourra être trouver en attendant la mise en place dans l'enceinte du GSU d'une garderie cantine qui fait tant défaut à notre établissement et qui nous est promis depuis tant d'années.

Dans l'attente d'une solution provisoire pour ces 4 enfants et d'une garderie cantine pour l'année prochaine, veuillez agréer Monsieur le Directeur l'expression de notre haute considération.

Le président de l'APEK, Taoufiq Fechtali